

Concertation
Concertation
Concertation

Concertation
Information

Information
Information

Information

Formation

Formation

Formation

Soutien et service
aux membres
Soutien et service
aux membres

Soutien et service
aux membres
Soutien et service
aux membres

Soutien à l'économie
sociale et solidaire

Soutien à l'économie
sociale et solidaire

Consolidation et
développement
communautaire
Consolidation et
développement
communautaire

Consolidation et
développement
communautaire

Promotion

Promotion

Promotion

Partenariat

Partenariat

Représentation

Partenariat

Partenariat

Représentation

Représentation

Recherche

Recherche

Recherche



CADRE DE FINANCEMENT

CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Adopté en conseil d'administration le 16 avril 2015

Table des matières

PRÉSENTATION DES CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC).....	3
Historique	3
Portrait	3
Mission	3
Valeurs.....	3
LES ACTIONS D'UNE CDC	4
La concertation.....	4
L'information	4
La formation	4
Les représentations	4
Le soutien aux membres	5
La consolidation et le développement communautaire	5
La promotion	5
Le travail en partenariat	5
Le soutien à l'économie sociale et au développement économique communautaire	5
La recherche	5
DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE LA TNCDC	6
Un réseau en développement	6
La politique d'accréditation.....	6
CADRE DE FINANCEMENT	6
Historique du financement gouvernemental.....	6
Objectifs généraux du cadre de financement	7
LES CDC.....	7
LA TNCDC.....	8
Mission	8
Objectifs.....	8
LES ACTIONS DE LA TNCDC.....	9
Processus d'accréditation et d'intégration	9
Vie associative	9
Soutien aux CDC	9
L'information	9
Les représentations	10
La reconnaissance financière	10

PRÉSENTATION DES CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC)

Historique

Les CDC existent depuis 1984. Depuis ses débuts et encore maintenant, la mise en place d'une CDC émerge d'un besoin des organismes communautaires de se donner un instrument de concertation, de soutien et de reconnaissance de leur travail sur le plan local.

Portrait

Actuellement, le réseau compte plus de 60 CDC réparties dans quatorze régions du Québec. Elles regroupent plus de 2 200 organismes communautaires qui interviennent dans de multiples secteurs d'intervention. Elles travaillent en partenariat avec les acteurs institutionnels, municipaux, paramunicipaux, socioéconomiques, communautaires et les citoyens et citoyennes de leur territoire.

Mission

La mission d'une CDC est d'assurer la participation active du mouvement communautaire autonome au développement socioéconomique de son milieu. La CDC est une interface et un catalyseur entre les organismes communautaires autonomes d'une part et les autres acteurs du milieu d'autre part. Le travail auprès des organismes communautaires du milieu s'actualise par la vie associative, les services, la circulation d'information, la formation, etc. L'autre partie du travail des CDC s'effectue avec les autres acteurs du milieu – sociaux, économiques, politiques. Concrètement, cette dernière dimension s'actualise par des représentations et du travail en partenariat sur des projets collectifs.

Les CDC sont caractérisées entre autres, par leur approche qui se distingue de celle des autres infrastructures de développement. Le travail d'une CDC est basé sur la participation des citoyens et citoyennes à l'identification de leurs besoins et à la prise en charge des problématiques locales. Ainsi, l'impact des CDC sur le tissu social de leur milieu est sans conteste, et c'est d'ailleurs par ses actions qu'elles réussissent à rejoindre les personnes les plus vulnérables. Les CDC préconisent une vision globale du développement qui tient simultanément compte du contexte économique, politique, social, culturel et écologique dans lequel les gens vivent. Elles tiennent pour acquis que leurs membres possèdent un objectif de lutte à la pauvreté et d'inclusion sociale, mais surtout d'une volonté commune de faire face aux problèmes de désintégration économique et sociale des milieux.

Valeurs

Les valeurs mises de l'avant par une corporation de développement communautaire comme fondement de tout processus de développement sont celles regroupées communément dans

l'expression « justice sociale » : elles incluent l'autonomie, la démocratie, la dignité de la personne humaine, l'équité, la prise en charge et la solidarité. Une corporation de développement communautaire est habitée d'un projet d'une société nouvelle, libérée de la pauvreté, du sexisme, du racisme, des logiques technocratiques et des abus de pouvoir avec un refus d'accepter l'accroissement de la consommation comme moteur de l'économie et critère de la qualité de vie. Par conséquent, une corporation de développement communautaire tend à promouvoir une consommation éthique et responsable par son milieu et ses entreprises comme élément important d'une économie inclusive.

LES ACTIONS D'UNE CDC

Concrètement, voici les différents volets du travail des CDC :

La concertation

En tant que regroupements locaux et multisectoriels, les CDC favorisent la concertation des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale entre eux par une vie associative en proximité avec les membres. Elles favorisent également la concertation de leurs membres avec les partenaires du milieu. Leur action structurante renforce le mouvement communautaire.

L'information

Il s'agit d'un volet fondamental. Les CDC favorisent et assurent, par divers moyens, la circulation de l'information sur toutes sortes d'enjeux locaux, régionaux et nationaux touchant de près ou de loin le mouvement communautaire. La majorité des CDC produit un bulletin d'information et tient régulièrement des activités de diffusion et d'échange d'information.

La formation

Au chapitre de la formation, le rôle des regroupements locaux multisectoriels est particulier. Les CDC s'impliquent dans les domaines suivants : détermination des besoins, recherche de personnes-ressources, organisation des formations et suivi. Les thèmes de formation sont déterminés en fonction des besoins de l'ensemble des membres. Certaines CDC ont un plan de formation fort détaillé.

Les représentations

C'est l'un des principaux mandats des CDC. Les CDC représentent leurs membres dans différentes instances des milieux communautaire, socioéconomique ou politique. Les secteurs de représentation sont multiples : sécurité alimentaire, famille, logement, santé et services sociaux, développement social et économique, etc.

Le soutien aux membres

Les CDC peuvent offrir un soutien aux organismes communautaires de leur territoire, selon les besoins exprimés et leur capacité à y répondre : assurance collective, gestion d'un édifice communautaire, soutien à la direction/coordination, animation d'assemblées, politiques internes, soutien aux conseils d'administration, support à la gouvernance et dans les processus de gestion, etc.

La consolidation et le développement communautaire

Les CDC travaillent à la création et au maintien des groupes et des réseaux communautaires. Ce volet se concrétise par le soutien des groupes à leur démarrage, à leur recherche de financement, à l'élaboration de leur plan d'action, à leur gouvernance et autres.

La promotion

Les CDC peuvent également organiser des activités de promotion et de visibilité de l'action communautaire, par exemple en produisant des documents promotionnels, en recourant aux médias ou en organisant des journées communautaires.

Le travail en partenariat

Le travail de concertation des CDC ne se limite pas à leurs membres. Les CDC travaillent régulièrement avec les autres acteurs politiques, institutionnels et socioéconomiques du territoire sur des projets qui contribuent au développement local. Les CDC travaillent concrètement sur des projets diversifiés, selon les priorités établies par les acteurs concernés.

Le soutien à l'économie sociale et au développement économique communautaire

Plusieurs CDC offrent des ressources techniques en économie sociale. Il s'agit principalement d'un travail d'accompagnement, d'animation, de promotion et d'information sur l'économie sociale. C'est cependant un volet où l'implication des CDC est inégale d'une région à l'autre. Par ailleurs, toutes les CDC travaillent sur les conditions d'émergence de projets locaux novateurs, créateurs d'emplois et à saveur tant économique que sociale.

La recherche

Enfin, les CDC s'impliquent dans des activités de recherche. Une majorité de CDC a déjà produit une étude d'impact social et économique du mouvement communautaire à l'échelle de son territoire.

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE LA TNCDC

Un réseau en développement

Les CDC couvrent presque l'ensemble des territoires du Québec. Elles se créent à l'initiative des organismes du milieu. Les CDC et la TNCDC ne visent pas à implanter des corporations de développement communautaire partout, c'est le milieu qui en fait le choix. Ainsi, le réseau des CDC est en développement constant.

La politique d'accréditation

Afin de préserver le modèle des CDC, la TNCDC s'est dotée d'une politique d'accréditation. Cette politique prévoit les modalités spécifiques, notamment : dépôt de documents pertinents, suivi des dossiers en comité, acceptation par le conseil d'administration et processus d'accompagnement précédant l'accréditation formelle.

Ainsi, lorsqu'un territoire interpelle la TNCDC pour développer une CDC, suite à l'acceptation de la demande d'accompagnement, le processus est mis en branle. Une CDC accréditée est alors identifiée pour assurer le mentorat du regroupement territorial et en collaboration avec la TNCDC, le cheminement débute et il peut durer jusqu'à 18 mois. Lorsque le regroupement a démontré qu'il possède les caractéristiques d'une CDC, la CDC mentore recommande son accréditation au comité d'accréditation qui lui en fait la recommandation au conseil d'administration afin d'être officialisée.

CADRE DE FINANCEMENT

Historique du financement gouvernemental

Dès 1995, les corporations de développement communautaire (CDC) bénéficient d'un Cadre de financement au Fonds d'aide du Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA). Il faudra attendre en 2006 pour que les CDC signent leur premier protocole avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans le Programme de soutien financier des Corporations de développement communautaire et de la TNCDC.

Le principe du financement des CDC se base essentiellement sur l'historique.

Ainsi, les trois CDC qui reçoivent plus de 70 000 \$ ont vu leur financement de base être augmenté du montant qu'elles recevaient de l'ancien programme de soutien à l'éducation populaire autonome (PSÉPA).

Les 39 CDC qui reçoivent 70 000 \$ sont celles qui étaient accréditées au moment de la signature du premier protocole.

Les 15 autres CDC ont été accréditées au fil des années et leur financement augmente selon la volonté du ministère.

Lorsqu'une CDC est accréditée, elle n'est pas automatiquement financée, mais lorsqu'elle le devient, son financement devrait minimalement être de 47 000 \$.

Portrait actuel du financement des CDC

En 2013-2014, 58 CDC accréditées, 57 CDC financées :

39	CDC reçoivent	70 000 \$
15	CDC reçoivent	47 000 \$
1	CDC reçoit	73 000 \$
1	CDC reçoit	80 900 \$
1	CDC reçoit	90 300 \$

Objectifs généraux du cadre de financement

Le présent Cadre de financement vise les objectifs généraux suivants :

- Reconnaître la mission globale des CDC ;
- Reconnaître l'expertise des CDC ;
- Reconnaître que les CDC assurent la concertation et la participation du milieu communautaire au développement social et socioéconomique de son milieu ;
- Reconnaître leur contribution unique et essentielle au partenariat multisectoriel de leur milieu ;
- Définir le financement minimal de base nécessaire au fonctionnement d'une CDC.

La reconnaissance financière demandée vise à :

- Permettre aux CDC de réaliser leur travail en fonction des dix volets d'intervention ;
- Assurer la participation des CDC dans leur territoire d'appartenance ;
- Favoriser un développement harmonieux des communautés.

LES CDC

La reconnaissance de leur rôle essentiel et structurant pour les milieux est citée maintes fois par le MESS-SACAI et par les partenaires socioéconomiques locaux et régionaux des CDC. Toutefois, selon l'expérience des CDC actuellement mieux financées, pour qu'une CDC actualise correctement sa mission et ses volets d'intervention, son équipe de travail doit compter minimalement trois personnes salariées à temps complet.

Le financement de base doit aussi considérer les frais généraux : local, téléphone, matériel de bureau, infrastructure technologique, etc., ainsi que les frais rattachés aux volets de la mission sociale des organismes d'action communautaire autonome que sont la vie associative et les activités de concertation et de représentation, l'éducation à l'exercice des droits et la défense collective des droits, le soutien et l'encadrement de l'action bénévole. Les frais liés à l'éducation populaire font aussi partie des coûts admissibles dans le soutien en appui à la mission.

De plus, les CDC couvrant plus d'un territoire de MRC devraient avoir une ressource humaine dédiée pour chacune de celles-ci afin d'assurer le développement sur l'ensemble de son territoire.

En détail :

Trois personnes salariées : 141 000 \$

Frais de fonctionnement : 32 000 \$

Total annuel : 173 000 \$

Pour les CDC couvrant plus d'une MRC : une personne salariée **(47 000 \$) supplémentaire par MRC.**

De plus, afin de ne pas fragiliser les CDC, ces montants doivent être **indexés annuellement.**

LA TNCDC

Dès 1993, alors qu'une dizaine de CDC sont déjà en place, la Table nationale des CDC est créée. Incorporée depuis 1996, la TNCDC regroupe maintenant plus de 60 CDC à travers le Québec.

Mission

La TNCDC a pour mission de regrouper les CDC du Québec et de les soutenir dans leurs objectifs. De plus, elle promeut la place incontournable qu'occupe le mouvement communautaire autonome dans le développement local, et ce, dans une perspective de justice sociale et de développement global et durable de notre société.

Objectifs

- Promouvoir et préserver la spécificité du modèle des corporations de développement communautaire selon leur Cadre de référence.
- Défendre, dans une perspective multisectorielle, les intérêts des corporations de développement communautaire et de leurs membres, en fonction des enjeux prioritaires actuels et exercer les représentations appropriées.

- Soutenir les membres et développer la vie associative et le sentiment d'appartenance en favorisant les activités d'échange, d'entraide et de ressourcement.
- Structurer, consolider et développer la Table nationale des CDC.

LES ACTIONS DE LA TNCDC

Concrètement, voici les différents volets du travail de la TNCDC.

Processus d'accréditation et d'intégration

Le modèle de développement de la TNCDC et des CDC est unique. Pour devenir une CDC, un regroupement doit passer par un processus d'accompagnement. Il s'agit d'une étape obligatoire dont la TNCDC est responsable. La cohésion du réseau et la volonté de préserver le modèle de développement des CDC motivent la volonté de la TNCDC à maintenir ce processus.

De plus, afin de maintenir le réseau fort et uni, la TNCDC a développé une procédure d'accueil et d'intégration des nouvelles CDC et des nouvelles coordinations de CDC. Elle a également conçu des outils d'évaluation pour les CDC accréditées (autoévaluation, membership, soutien aux membres, gouvernance, etc.) afin de s'assurer que ces dernières demeurent fidèles au modèle des CDC tout en ayant leurs propres couleurs locales.

Vie associative

La TNCDC et les CDC se réunissent trois fois par année en rencontres nationales. Ces rendez-vous qui s'échelonnent sur trois jours favorisent des activités de ressourcement, d'échanges, de réseautage en plus de renforcer le sentiment d'appartenance au réseau. Elles permettent également de développer une vision nationale du développement communautaire au Québec.

Soutien aux CDC

La TNCDC apporte du soutien et de l'accompagnement aux CDC, selon les demandes. Cela se traduit par différentes activités, telles que la révision des règlements généraux, l'animation d'assemblée spéciale de membres, l'élaboration de planification stratégique ou encore le soutien dans le processus de dotation pour l'embauche d'une personne à la coordination.

L'information

La TNCDC favorise et assure, par divers moyens, la circulation de l'information sur une panoplie d'enjeux nationaux touchant de près ou de loin le mouvement communautaire et les mouvements sociaux au Québec. La TNCDC est aussi une courroie importante de communication entre l'ensemble des CDC. Le partage de l'information et des enjeux locaux et régionaux permet de construire collectivement une vision de l'évolution du milieu communautaire au Québec.

Les représentations

La TNDCDC collabore régulièrement avec le réseau public et avec d'autres regroupements et associations sur des sujets qui concernent les CDC et leurs membres. Ce mandat de représentation consiste, d'une part, à apporter un point de vue communautaire et, d'autre part, à promouvoir des changements sociaux qui collent aux réalités des communautés.

Grâce à son expertise, la TNDCDC influence les gouvernements sur des enjeux sociaux importants, que ce soit par sa participation à l'élaboration d'une politique gouvernementale, par ses avis ou mémoires sur un projet de loi ou par sa présence sur des comités de travail. La reconnaissance du secteur communautaire implique une plus grande participation aux décisions publiques. La TNDCDC est donc de plus en plus sollicitée pour contribuer à diverses instances de consultation gouvernementales, telles que le Groupe des partenaires pour la solidarité (GPS).

La reconnaissance financière

TNDCDC :

Financement actuel : 170 000 \$

Selon l'expérience des réseaux nationaux actuellement mieux financés, pour que la TNDCDC puisse actualiser sa mission et ses volets d'intervention, son équipe de travail doit compter minimalement quatre personnes salariées à temps complet.

Le financement de base doit aussi considérer les frais de vie associative nationale et le soutien que la TNDCDC apporte à ses membres : organisation de rencontres nationales, soutien financier aux CDC moins financées pour favoriser leur participation, rencontres de soutien personnalisé dans toutes les régions, activités, local, matériel de bureau et d'animation, matériel informatique, etc.

En détail :

Quatre personnes salariées : 225 000 \$

Frais de fonctionnement : 37 000 \$

Total annuel : 262 000 \$

De plus, afin de ne pas fragiliser la TNDCDC, ces montants doivent être **indexés annuellement**.